## Avis présentés au CHSCT du 30 juin 2017

## Avis 1 : décharge des assistants de prévention

Conformément aux préconisations de La Commission centrale hygiène sécurité et conditions de travail (CCHSCT) du conseil supérieur de la fonction publique de l'état, un temps de décharge d'au moins 20%, soit une journée par semaine, doit être alloué aux assistants de prévention.

Ces personnels, qu'ils soient directeurs-trices ou CPC, sont déjà totalement investis dans d'autres missions. Dans ces conditions, il est illusoire de leur demander de réserver une journée par semaine à leur fonction d'assistants de prévention.

Par conséquent, le CHSCT de la Gironde demande que des moyens supplémentaires soient mis en place au niveau des circonscriptions ou des écoles, afin que les personnels désignés soient libérés de certaines missions, afin qu'ils puissent effectivement consacrer au moins une journée par semaine à leur mission de prévention des risques.

Le CHSCT demande que les assistants de prévention puissent bénéficier d'une formation régulière.

## Avis 2: PLF

Suite à la visite des représentants du CHSCT de la Gironde dans les services de l'IEN de Blaye, le 7 avril 2017, et la rencontre des personnels, le CHSCT demande :

- \_ que les circonscriptions aient toujours la possibilité d'adapter l'offre de formation au profil des enseignants de la circonscription, de développer les ateliers d'analyse de pratiques.
- \_ que la FOAD soit repensé et adaptée aux besoins des équipes, que le recours à la FOAD soit limité en heures.
- \_ que les CPC continuent de bénéficier d'une formation continue.
- \_ que les CPC puissent travailler en réseaux et mutualiser les outils de formation et les savoir-faire.

## Avis 3 : moyens budgétaires

Le CHSCT demande que les enveloppes budgétaires des circonscriptions soient suffisantes afin de couvrir l'ensemble des frais de déplacement et des achats de matériel pour la formation (matériel informatique, matériel pédagogique...) du personnel de la circonscription. Ces enveloppes doivent être adaptées en fonction des caractéristiques de chaque circonscription et doivent être plus conséquente lorsque la circonscription est rurale et accueille beaucoup de jeunes enseignants, ce qui nécessite des déplacements conséquents pour l'équipe de circonscription.